



Communiqué

Renens, le 13 avril 2022

La qualité du bâti dans l'Ouest lausannois sera distinguée cette année : les candidatures sont attendues d'ici au 22 juin

Un appel à candidatures pour la *Distinction de l'Ouest 2022* a été lancé. Il s'agit de reconnaître les réalisations récentes, petites ou grandes, qui créent le patrimoine urbain et paysager de demain. Les dossiers sont à déposer jusqu'au 22 juin. La cérémonie publique de remise de la distinction aura lieu le 26 novembre.

Toutes les réalisations architecturales, urbaines et paysagères, petites ou grandes, privées ou publiques, mises en service entre octobre 2017 et juin 2022, peuvent concourir. Les maîtres d'ouvrage et leurs mandataires, architectes, ingénieurs ou paysagistes, sont invités à les faire connaître en les inscrivant à la ***Distinction de l'Ouest 2022***.

Une vitrine et un encouragement à la culture du bâti

Ce concours porte sur des réalisations achevées. Il constitue comme une vitrine de ce qui se réalise actuellement. De la petite pépite un peu cachée au plus majestueux des projets, ce qui façonne l'Ouest lausannois et participe à créer le patrimoine urbain et paysager de demain mérite d'être mis en valeur.

Le jugement du concours, par un jury qui travaillera en partie en présence du public, contribuera à la culture du bâti et au débat sur la qualité. Il signalera des réalisations exemplaires, mais aussi la prise en compte du contexte, ainsi que les démarches favorisant l'excellence ou la durabilité.

La *Distinction de l'Ouest* a été créée en 2017 par l'association «Ouest lausannois: Prix Wakker 2011». Il est prévu de la remettre tous les trois-quatre ans. La pandémie aura légèrement augmenté la période de réalisations visée pour cette deuxième édition. 34 projets avaient concouru et 5 distinctions avaient été attribuées en 2018, lors de la première édition.

Candidatures de tous types de projets attendues jusqu'au 22 juin

Les candidatures peuvent être déposées **jusqu'au 22 juin 2022**, auprès du Bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), à Renens. Il n'y a pas de catégories : nouvelles constructions, rénovations ou transformations de bâtiments, de logement, de lieux d'activités, d'ouvrages d'art, d'infrastructures, d'espaces publics ou verts sont prises en considération.

Cérémonie de remise samedi 26 novembre

La cérémonie de remise de la distinction aura lieu **samedi 26 novembre 2022**. Elle permettra de remettre aux lauréats une plaque commémorative qui signalera les objets distingués dans l'espace public. Elle ouvrira aussi l'exposition de l'ensemble des réalisations candidates. Une édition des «Cahiers de l'Ouest» sera consacrée à la *Distinction*.



SDOL et Prix Wakker

Pour rappel, l'association «Ouest lausannois: Prix Wakker 2011», à l'origine de la *Distinction de l'Ouest*, est née suite au Prix Wakker qui a récompensé, en 2011, l'organisation du développement et la mise en valeur concertée du territoire ouest lausannois par les Communes au travers de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). L'association s'attache à promouvoir les valeurs reconnues à l'occasion de cette récompense, qui visent un développement territorial harmonieux.

La *Distinction de l'Ouest* contribue à favoriser la qualité du patrimoine futur. Cette édition 2022 est soutenue notamment par SIA Vaud, Fondation CUB, Patrimoine suisse – section vaudoise, Archizoom et Tracés-Espazium.

À consulter:

- > Association «Ouest lausannois : Prix Wakker 2011»: www.olpw-2011.ch
- > [Distinction de l'Ouest 2022 – Appel à candidatures et conditions de participation](#) (PDF)
- > Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL): <http://www.ouest-lausannois.ch/>

Renseignements complémentaires:

Christian Maeder, syndic d'Ecublens, président de l'association «Ouest lausannois: Prix Wakker 2011», 021 695 33 10
Benoît Biéler, directeur Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), 021 632 71 60